

LA HAIE

Ces deux vues aériennes illustrent la différence entre deux paysages distants de quelques dizaines de kilomètres.



Au-delà de l'apparence elles révèlent deux types de fonctionnement écologique. La présence ou l'absence de haies vient souligner la différenciation de ces deux milieux : biodiversité, fonction de protection, liens, limites ou prolongement des secteurs boisés, des localités habitées, des terres agricoles ou des voies, sont autant d'éléments qui permettent d'apprécier avec finesse le rôle des haies.



Hier on arrachait les haies, aujourd'hui on propose de les replanter pour reconstituer un paysage de bocage.

Le document figurant ci après, vous invite à les découvrir.
Edité, il y a plus de dix ans, par le CAUE de la Charente en partenariat avec des associations et des administrations il reste d'actualité.



Document papier
disponible sur simple
demande au CAUE

La haie

dans le
paysage charentais



De nos jours,

les "palisses" disparaissent des paysages charentais.

Le remembrement rural en est en grande partie responsable. C'est ainsi que l'on détruit un patrimoine naturel au renouvellement très lent. Beaucoup de haies ne sont âgées que de cent ou deux cents ans mais quelques unes sillonnaient déjà la campagne charentaise il y a plus de mille ans.



(Dessin extrait de "Le long des haies au fil du temps" écrit par Jean-François Hébert pour Eric Thiébaud, Ed. Cahorsol 1980)

La haie n'est pas seulement belle, c'est aussi un capital économique.

Pendant des siècles, elle a été utilisée comme source de chauffage, de fourrage, de bois d'œuvre et même comme réserve de plantes médicinales. Elle fertilise les champs par son rôle de brise-vent ; elle stabilise les sols, abrite des milliers d'animaux et leur fournit la nourriture. Elle protège le bétail, régule l'humidité et crée des microclimats ; elle offre refuge aux oiseaux qui restent les meilleurs insecticides du monde.

Une haie demande du temps et de l'effort pour la planter et l'entretenir

mais quand elle existe, elle se renforce chaque année, se développant dans la diversité. Elle devient alors l'habitat d'élection de multiples espèces de plantes et d'animaux ; elle devient aussi lieu de promenade et de détente à l'abri du vent et des fortes chaleurs.



(Dessin extrait de "Cinquantenaire des haies, pourquoi ?" Cahorsol 1982)

Sa disparition entraîne un déséquilibre de la nature.



Du bocage de la Charente Limousine aux remembrements destructeurs de l'Ouest Charente, c'est la perte d'un patrimoine naturel et la disparition d'un paysage traditionnel qui apparaissent progressivement.

La haie dans le paysage charentais



Entre le caractère bocager de la Charente limousine et les grandes plaines remembrées du Ruffecois, on a assisté au cours des vingt dernières années à la disparition progressive du paysage traditionnel.

Or ce n'est ni par individualisme, ni par hostilité au progrès que nos ancêtres avaient édifié ce maillage protecteur autour de leurs terres. Fossés, talus et haies permettaient de délimiter les champs, de produire du bois, de retenir la terre et de s'abriter du vent.

Il a fallu que l'arasement excessif de ce réseau fasse apparaître ici une reprise de l'érosion, là une baisse de productivité des animaux exposés au vent ou privés d'ombre, ailleurs une moindre précocité des cultures soumises aux vents froids et séchants, pour que les haies, fossés et talus qui forment le paysage charentais apparaissent sous leur véritable jour : le fruit de plusieurs siècles d'observation et d'expérience pour adapter le paysage aux contraintes du climat et du sol.

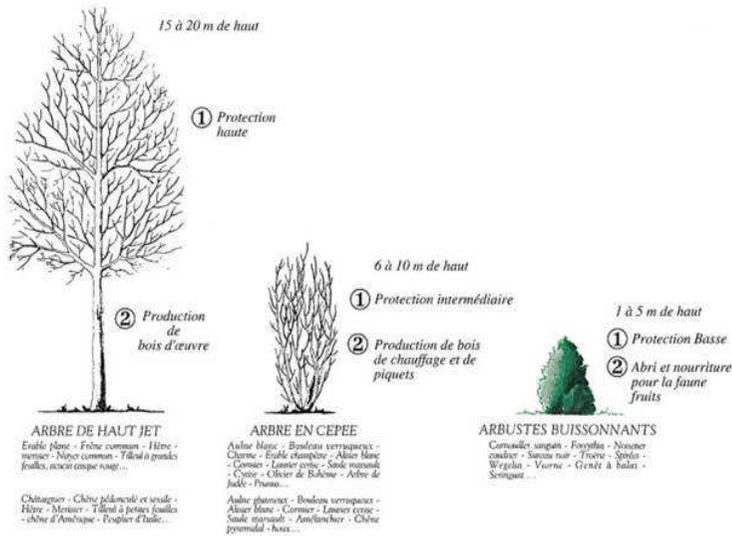
De plus, habitué à la beauté d'un site, l'homme n'éprouve jamais tant sa valeur que lorsqu'il commence à en être privé. C'est aujourd'hui ce qu'éprouvent aussi bien ceux qui habitent la ville que ceux qui habitent la campagne.



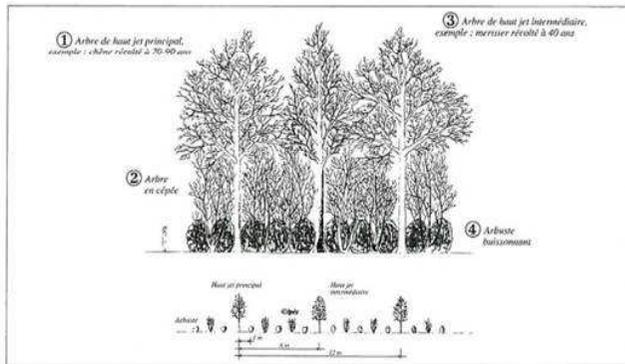
Illustration extraite de "Le bon des haies ou il du temps"
Lévy par Jules V. White - illustré par Eric Thomas
14 Juin 1990.



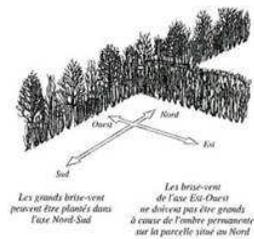
Protection des cultures et des animaux, plaisir des chemins creux, protection des habitations anciennes et des constructions neuves, la haie est indissociable des paysages charentais.



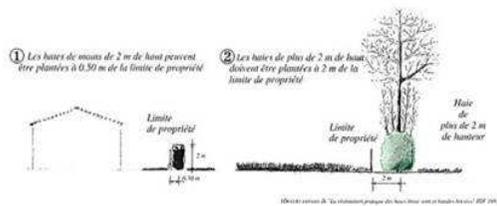
Eléments constitutifs des haies et brise-vent



Le rôle climatique (effet brise-vent)



Orientation



Distances

Au fait, qu'est-ce que c'est, une haie ?

Dans une haie on peut trouver un ou plusieurs des éléments suivants :

- arbres de haut jet
- arbres en cèpe
- arbustes buissonnants

Les arbres de haut jet

sont constitués d'un tronc sans branche sur une hauteur de trois à quatre mètres par élagage naturel et huit à dix mètres par élagage artificiel. Ils atteignent ensuite une hauteur de douze à vingt mètres selon les espèces et la fertilité du sol. Les espèces choisies doivent permettre de donner du bois d'œuvre de qualité.



Les arbres conduits en cèpe

sont rabattus près du sol à partir de la deuxième année de façon à former un taillis. Ils peuvent atteindre huit à douze mètres de haut. Ils assurent la protection dans la partie intermédiaire du brise-vent et la production de bois de chauffage, de piquets et de bois d'industrie.



Les arbustes buissonnants

permettent de garnir la base des brise-vent. Ils sont indispensables au développement de la faune à laquelle ils fournissent abri, nourriture et milieu de reproduction.



L'association de ces trois éléments permet de réaliser des haies variées et brise-vent de grande qualité.

Mais l'on peut également n'utiliser que deux éléments (arbres en cèpe et arbustes buissonnants) pour réaliser des haies plus petites ou encore un seul élément (arbustes buissonnants) à proximité des maisons d'habitation. Enfin, les bandes boisées (plusieurs haies côte à côte) constituent à la fois le meilleur brise-vent et le milieu le plus favorable à la vie biologique.





Arrachage de haies le long des champs, élagage qui les réduisent à presque rien, création et élargissement de voies, à chaque instant la haie et les plantations d'alignement sont menacées.

Indispensable à tous, la haie est cependant menacée à tout instant.

Il existe aujourd'hui trois sources principales de destruction des haies : le remembrement rural, le redressement et l'élargissement des chemins et des routes, le développement de l'urbanisation.

Le remembrement rural

Pendant longtemps, préservation des haies et remembrement ont paru incompatibles. Il fallait reproduire en Charente les grandes plaines de Beauce. Comme on a pu penser un moment adapter la ville à l'automobile, il fallait soumettre les espaces agraires aux machines et non l'inverse. Aujourd'hui, face aux nombreux déséquilibres engendrés, agriculteurs et élus se posent la question du maintien de la haie et de son renouvellement le long des parcelles remembrées.



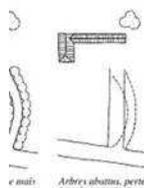
Journal de "Conservateur des haies poitevines" MAI 1963



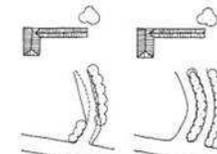
Des années après avoir arraché les haies, les agriculteurs réalisent combien elles leurs étaient utiles. (Deuxième extrait de "La Haie de la Haie" écrit par N. Tardieu - illustré par Jérôme Perrot - 1988)

La modification des voies

Chaque fois qu'une route est élargie, modifiée ou créée, le nouveau tracé ne tient que peu compte des arbres et haies existants. Rarement, une emprise foncière suffisante est acquise pour reconstituer haie ou alignement d'arbres. Ces pratiques ont supprimé ce qui fait à la fois le charme de nos routes et la protection des champs riverains. Néanmoins, un plus grand soin commence à apparaître : maintien de la haie existante sur un côté de route au doublement plutôt qu'élargissement de la voie et maintien des haies de part et d'autre.



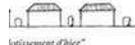
Arbres abattus, perte de terrain importante



Deuxième extrait de "Jouer le bon jeu" J.C. Marquardt - CEMAFS. Allée haie et conservée. Faible perte de terrain. Peu coûteux.

Le développement de l'urbanisation

Les nouveaux lotissements ne tiennent que rarement compte des haies existantes. D'une part, elles compliquent la tâche dans la réalisation des voies et réseaux, d'autre part, elles sont trop souvent synonymes de "ronciers", "serpents" et stéaux divers. Lorsque par miracle elles ont été maintenues, c'est l'habitant lui-même qui détruit ce qu'il en reste pour y substituer une haie de conifères étrangère au milieu.

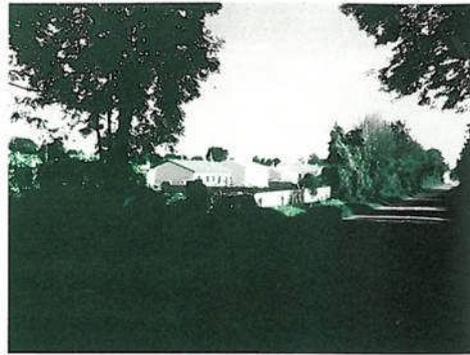


Lotissement d'haie



Deuxième extrait de "Jouer le bon jeu" J.C. Marquardt - CEMAFS et Editions Actesud - 1982. "Le lotissement de demain"

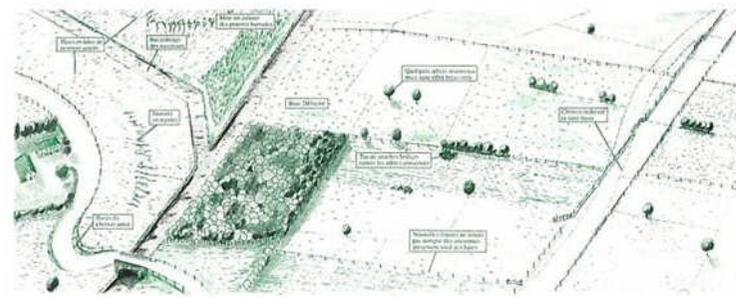




Bocage à mailles serrées



Élargissement prudent du maillage



Destruction du maillage

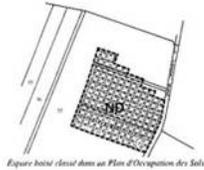
Installation de poteaux électriques et téléphoniques, réalisation d'un mur de clôture, aménagement de quartiers nouveaux, remplacement trop systématique des essences naturelles par uniquement des conifères : à chaque instant la haie est menacée.

Pour aménager rationnellement une zone de bocage comportant de multiples haies, il faut procéder à un élargissement prudent du maillage plutôt qu'à sa destruction pure et simple.

Il faut protéger les haies existantes et en planter de nouvelles.

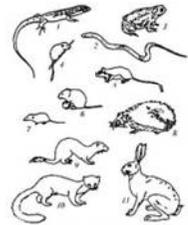
Protéger les haies, protéger la vie

Lorsqu'on prend conscience du rôle fondamental que joue la haie dans la nature et dans son équilibre, on ne peut plus laisser détruire les paysages. Agriculteurs et élus peuvent se concerter à l'occasion des remembrements et des Plans d'Occupation des Sols pour établir un bilan patrimonial des zones boisées à conserver. Celles-ci seront alors protégées et maintenues en état.



Planter les haies, planter la vie

S'il faut conserver les plus belles haies d'une commune, il ne s'agit pas de tomber dans le travers d'un conservatisme absolu. Des parcelles agricoles doivent être modifiées, agrandies, regroupées ; des routes et de grands équipements doivent se faire. Par contre, il faut supprimer l'image de la haie comme "témoin du passé".



Observatoire de "Les Haies" Aménagé pour la Protection des Animaux (Association de l'Association Départementale)

- Batraciens, reptiles et mammifères des haies :
- 1 Léopard
 - 2 Gueux
 - 3 Crapaud
 - 4 Marsecardin
 - 5 Lézard
 - 6 Cinyxpaquet
 - 7 Mauditaine
 - 8 Hérisson
 - 9 Hémine
 - 10 Fousine
 - 11 Lièvre

Aujourd'hui, en Charente, élus, agriculteurs, chasseurs, ingénieurs des routes, associations, replantent des haies brise-vent et renouvellent le paysage d'autrefois. Cette pratique qu'il faut encourager est l'amorce d'un nouvel équilibre.



"Les Plans d'Occupation des Sols peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils soient soumis ou non au régime forestier, inclut ou non, attaché ou non à des habitations."
Article L130-1 du Code de l'Urbanisme



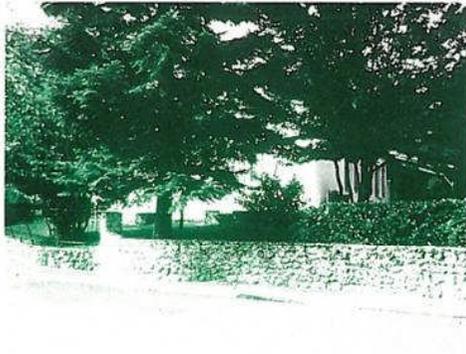
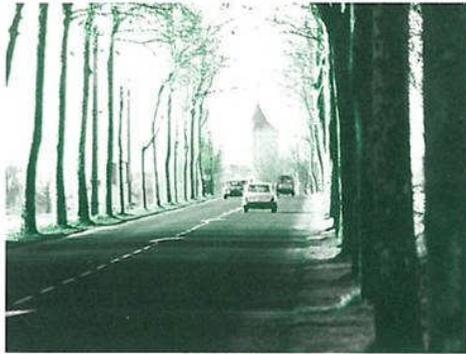
Des efforts sont en cours le long des routes du département pour maintenir et renforcer, à l'aide de plantations traditionnelles, les haies et les alignements d'arbres. Ceci est fait généralement sous l'égide de la DDE avec le soutien d'associations de protection de la nature.



- Oiseaux des haies :
- 1 Faucon crécerelle
 - 2 Pie grèche écorcheur
 - 3 Hibou moyen-duc
 - 4 Linotte mélodieuse
 - 5 Grive litorne
 - 6 Pie verte
 - 7 Mésange bleue
 - 8 Hippobosc polyglotte
 - 9 Fauvette des jardins
 - 10 Fauvette grisette
 - 11 Bruant jaune



Les agriculteurs et les chasseurs sont de plus en plus conscients de la nécessité des haies. Avec l'aide de la DDAF et de l'Association Prom'Haies, des kilomètres de haies sont replantés dessinant un paysage neuf autour des parcelles remembrées.



Plantations d'arbres d'alignement à l'entrée des bourgs, maintien et renouvellement des parties boisées dans les quartiers nouveaux, protection et mise en valeur des équipements publics (terrain de sport et cimetière paysagé) sont aujourd'hui une préoccupation pour tous.

A chacun sa haie...

La haie est synonyme de beauté, d'ombre, d'abri, de fleurs, de fruits, de protection, de limite, etc...

Que l'on habite en ville ou bien à la campagne, que l'on soit élu, agriculteur, ingénieur routier ou simple habitant, chacun peut planter une haie et participer directement à l'équilibre de la nature.



Illustration extraite de "Le long des haies au fil du temps" écrit par Jean-François Buisson - Illustré par Eric Thomas - Ed. Galimard 2006.

En milieu urbain, les haies vont permettre de rendre les nouveaux quartiers plus agréables.

Elles vont protéger du vent, rues, places, terrains de sport et abords des salles polyvalentes. Haies taillées ou haies champêtres, il s'agit avant tout de choisir des essences adaptées aux contraintes locales qui intègrent le milieu bâti à l'environnement et d'éviter des variétés totalement étrangères à notre région.

En milieu naturel, les haies participent directement à l'équilibre de la nature.

Préservant le sol des érosions éolienne et hydraulique, lui conservant sa fertilité, transformant favorablement le micro-climat, la haie contribue très activement à la régulation et à l'assainissement des eaux. Protégeant le bétail des maladies et lui fournissant un abri parfait ainsi qu'un complément fourrager, le rôle de la haie dans l'équilibre de la faune sauvage est déterminant.



Illustration extraite de "Climat et la haie" G. Bellon - Cif - Sciences et Techniques Agricoles - 2003.





Protection des habitations et du bétail, protection des champs de culture, les haies plantées le long des chemins de remembrement et des routes existantes participent à l'image traditionnelle du paysage de notre département.

*"L'homme joue véritablement à l'apprenti-sorcier vis à vis de l'équilibre naturel et de l'environnement. Il est responsable."
J. Cogni.*



"Vous qui me regardez avec ironie, tout ce que je vous dis vous semble pèrimé et peu sérieux, mais quand je passe à proximité d'une forêt que j'ai sauvé du déboisement ou encore quand j'entends bruiter un jeune bois que j'ai planté de mes propres mains, je sens que le climat lui-même est un peu en mon pouvoir et que si dans mille ans, l'homme doit être heureux, ce sera un peu grâce à moi."

Tchekov

C'est maintenant à vous qu'il appartient de choisir et de défendre le paysage que vous souhaitez voir en Charente.



sauver le bocage, les haies et les talus, c'est aussi sauver l'homme.
FFEPN, 57, rue Corneil, PARIS 5

Lors des remembrements et des études d'impact sur l'environnement, au moment de la mise en œuvre des Plans d'Occupation des Sols, à tout instant dans votre commune, autour de votre champ ou de votre jardin, vous pouvez intervenir avec l'aide des administrations, des associations de protection de la nature ou de promotion des haies.



Chacun est concerné



Réunion d'une commission de remembrement en mairie

Administrations et associations que vous pouvez consulter

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Charente
6 rue Taillefer 16000 AGOULEME

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt - Cité Administrative 16000 Angoulême

Association Prom'Haies Agropole La Vallée des Touches
86800 MIGNALOUX BEAUVOIR



Réunion d'un groupe de travail du POS

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une politique générale de sensibilisation sur les haies menée avec l'Association Charente Nature.